Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB49_2026-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

Le cinq octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Christophe MARREC, Julien PENVEN, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Alexandra ANDRE BABUSIAUX a donné procuration à Christophe MARREC, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC, Sylvie FURIC a donné procuration à Catherine ESVANT, Marc POMMIER a donné procuration à Bertrand CLEQUIN

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Ludivine GOURLAOUEN a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/49

OBJET : LANCEMENT D'UN MARCHE PUBLIC –Aménagement d'un modulaire stade Jo Sellin-

RAPPORTEUR : Christophe MARREC

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique sportive des licenciés et des usagers de l'AS Melgven ;

Considérant que les installations actuelles ne permettent plus de répondre aux besoins croissants du club et des familles ;

Considérant le projet consistant à installer un bâtiment modulaire comprenant des vestiaires et des sanitaires sur le site du stade Jo Sellin, ainsi qu'à réhabiliter le local buvette existant afin d'améliorer les conditions d'accueil du public ;

Vu la délibération du 7 juillet 2026 approuvant le lancement du programme d'aménagement de modulaires au stade Jo Sellin qui comprend notamment:

-la transformation et la réhabilitation du local buvette existant, avec la réalisation d'un auvent permettant aux parents, accompagnateurs et spectateurs de bénéficier d'un espace abrité lors des entrainements et des manifestations sportives.
-la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) nécessaires à l'implantation et au raccordement du bâtiment modulaire.

Considérant l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération estimée à 194 400€ TTC répartie comme suit :

- Construction et installation du bâtiment modulaire : 144 000 € TTC ;
- Travaux de réhabilitation de la buvette et création d'un auvent : 14 400 € TTC ;
- Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) : 36 000 € TTC.

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20261005-DELIB49_2026-DE

Monsieur Christophe MARREC, premier adjoint, précise que la commune souhaite lancer le marché de travaux auprès des entreprises pour ce projet.

Le marché public de travaux sera déposé après le conseil municipal pour une consultation des entreprises en octobre 2026 et un début des travaux estimé début 2027.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'Unanimité,

AUTORISE Madame la Maire à lancer la consultation de marché pour l'aménagement d'un modulaire au stade Jo Sellin et à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction de ce marché et à solliciter tous les partenaires pour l'obtention de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

MAIRIE de MELGVEN
29 (Finistère)